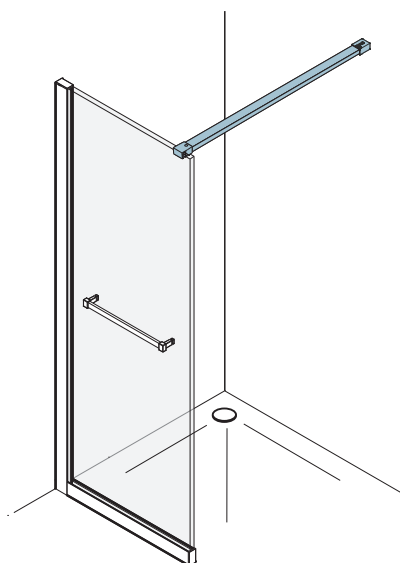
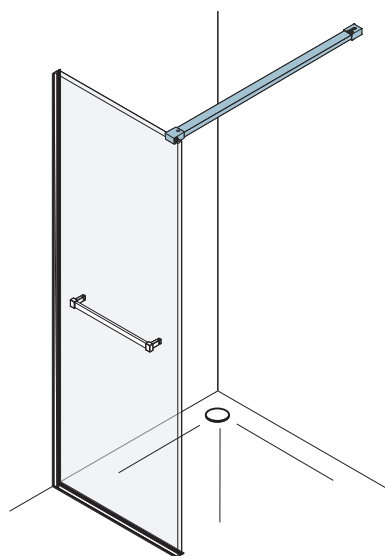


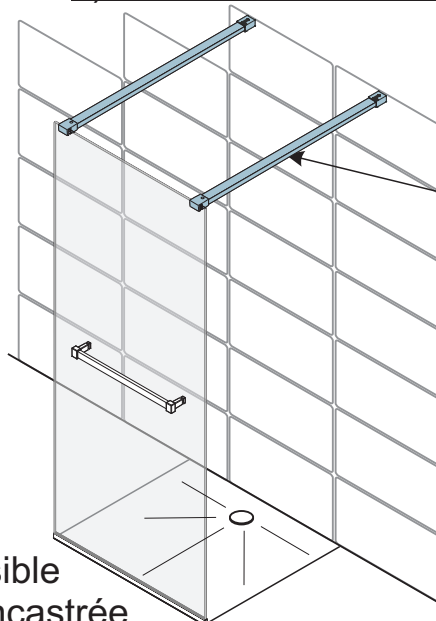
1) Version posée



2) Version encastrée



3) Version milieu de mur



Pour ce montage, il faut commander une barre supplémentaire.

Version posée.

Il est également possible de réaliser la pose encastrée

NOTICE A CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DU PRODUIT

DOCUMENT TO BE KEPT BY THE USER

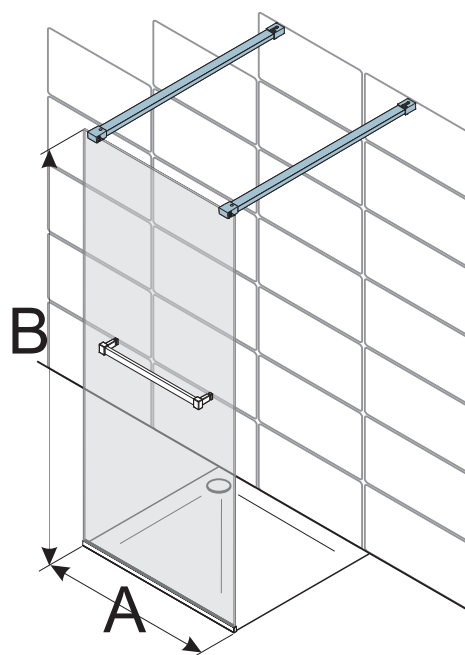
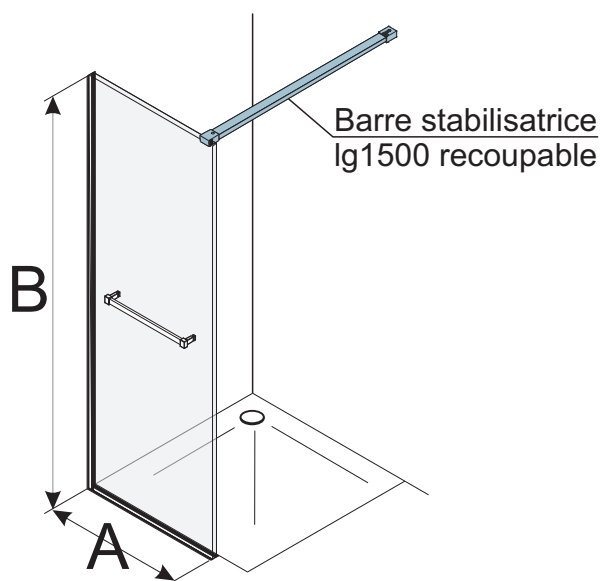
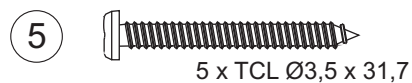
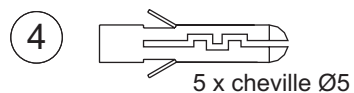
LEDA : Z.A. Du Bois Gasseau - CS 40252 SAMOREAU - 77215 AVON CEDEX

TEL : 01 60 71 65 65 - FAX : 01 60 71 66 81

OUTILS

- ☒ Tournevis cruciforme pozidrive
- ☒ Perceuse
- ☒ Foret Ø2.5 et Ø5
- ☒ Niveau
- ☒ Tube silicone
- ☒ Scie à métaux
- ☒ Clé 6 pans Ø 3
- ☒ Mètre à ruban
- ☒ Cutter

VISSERIE



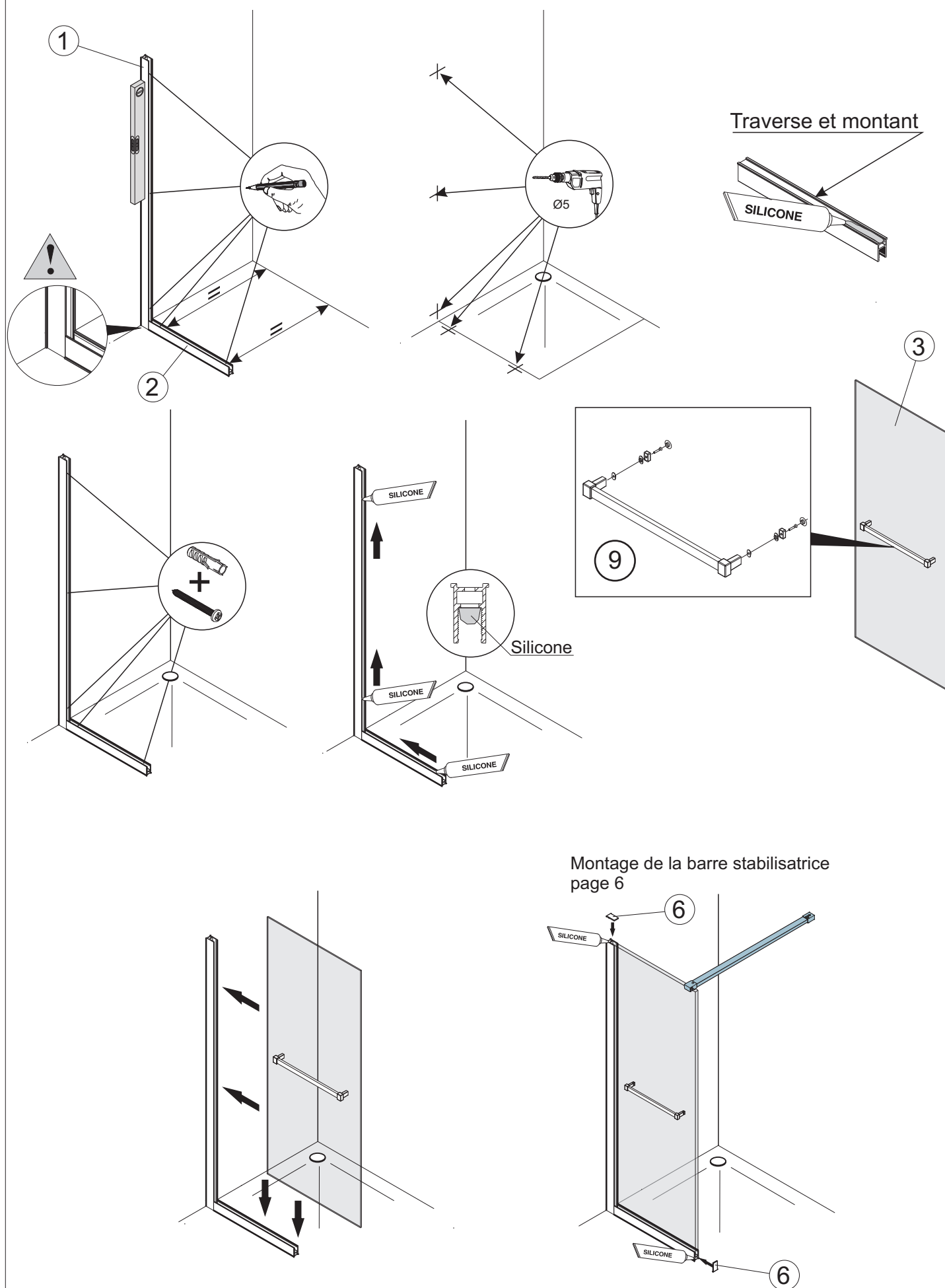
Profils argent brillant - Verre transparent							
STANDARD	Dimension	Montage en angle				Montage en milieu de mur	
		version posée		Version encastrée			
		A	B	A	B	A	B
	700	695-700	2000	672-677	1977	685	2000 ou 1977
	800	795-800		772-777		785	
	900	895-900		872-877		885	
	1000	995-1000		972-977		985	
	1100	1095-1100		1072-1077		1085	
	1200	1195-1200		1172-1177		1185	
SUR-MESURE	300 à 1200	Selon montage					



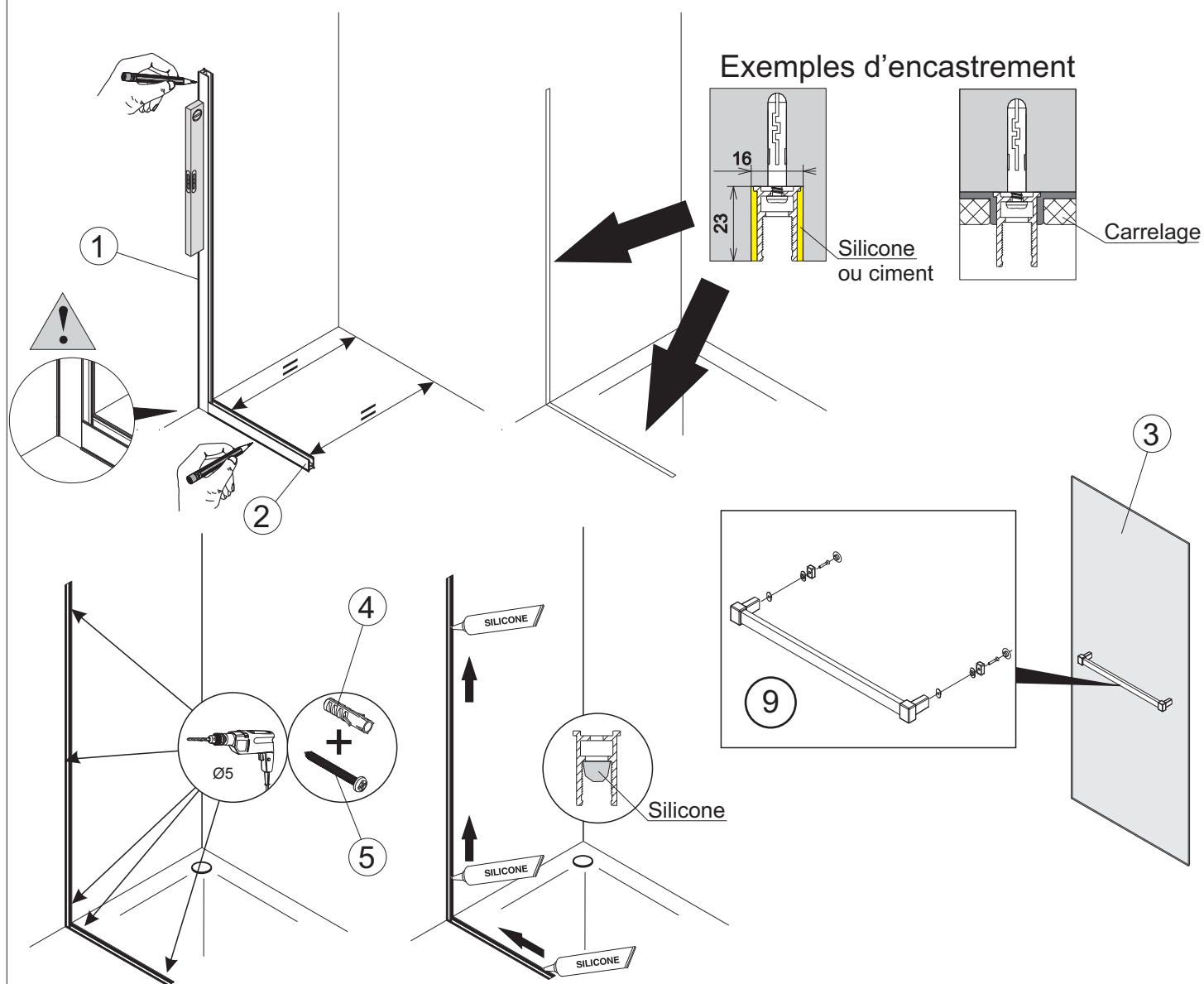
Le logo de la marque de votre produit à placer de préférence sur une partie plane et vitrée.

La société LEDA se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans préavis.

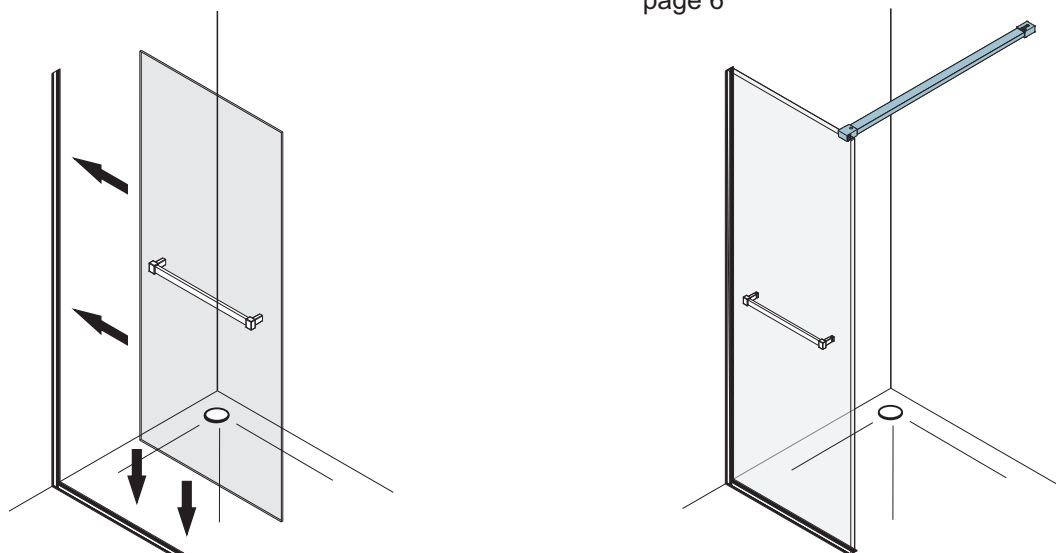
1) Version posée



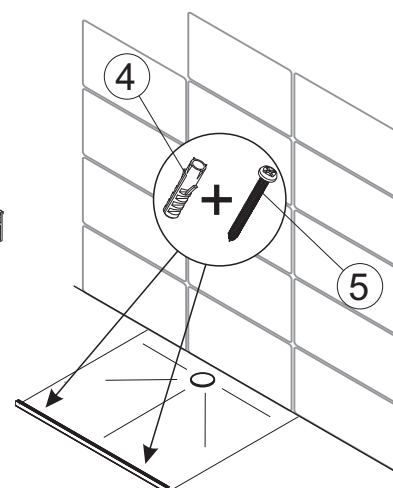
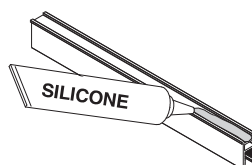
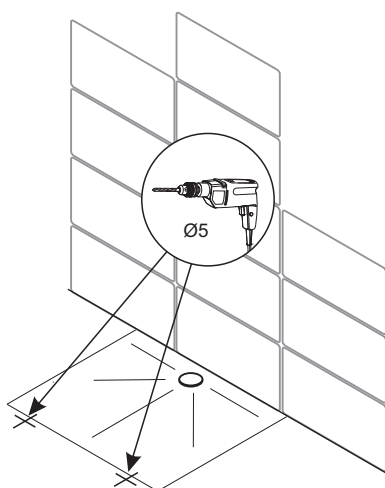
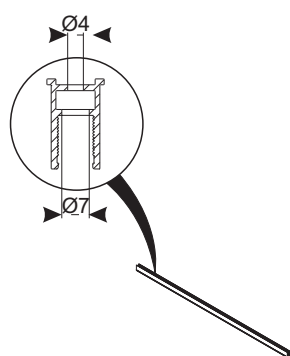
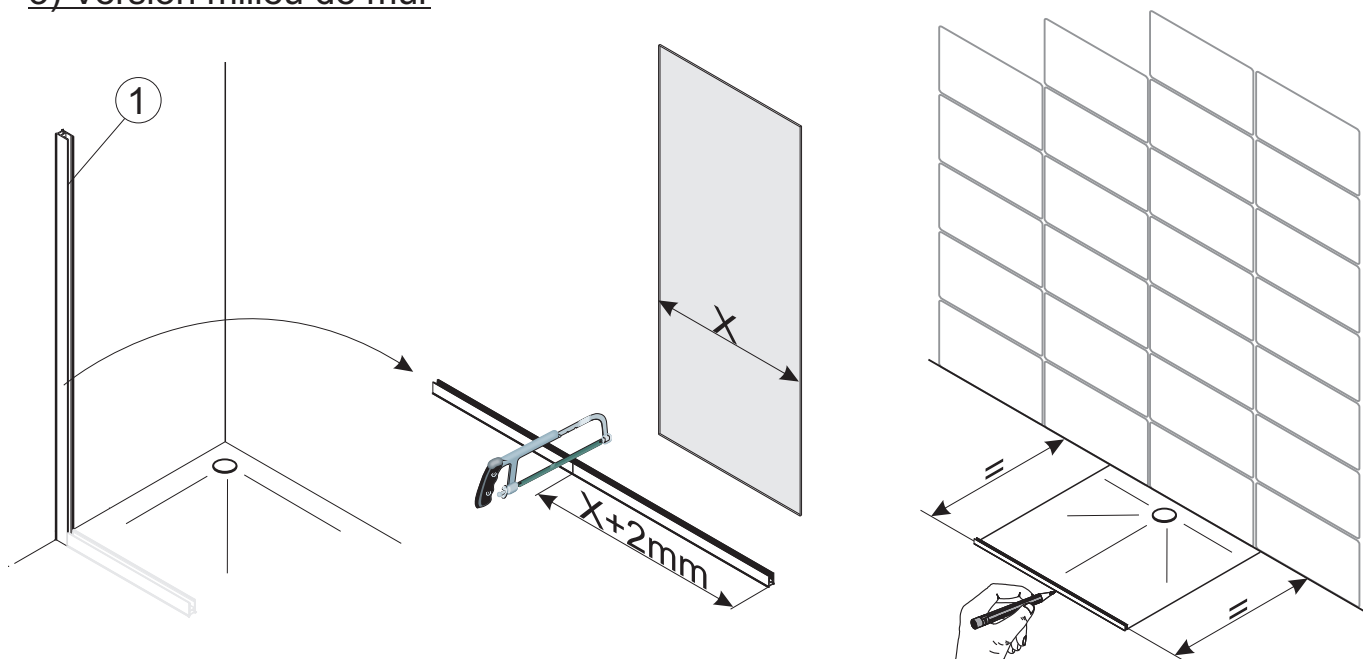
2) Version encastrée



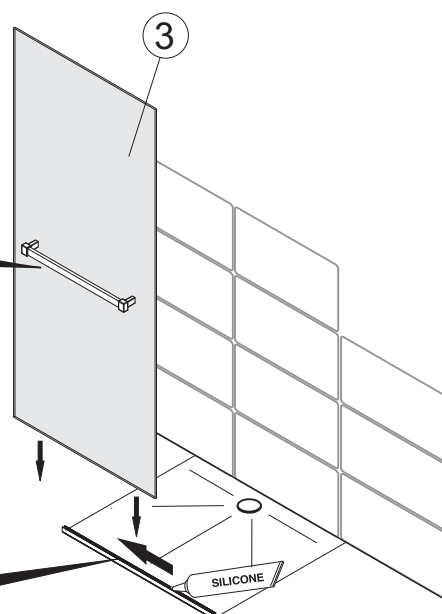
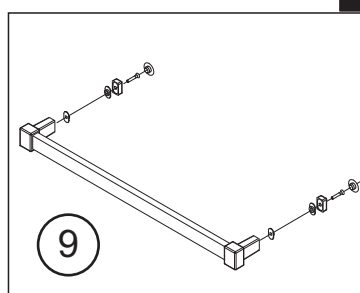
Montage de la barre stabilisatrice
page 6



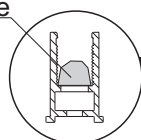
3) Version milieu de mur



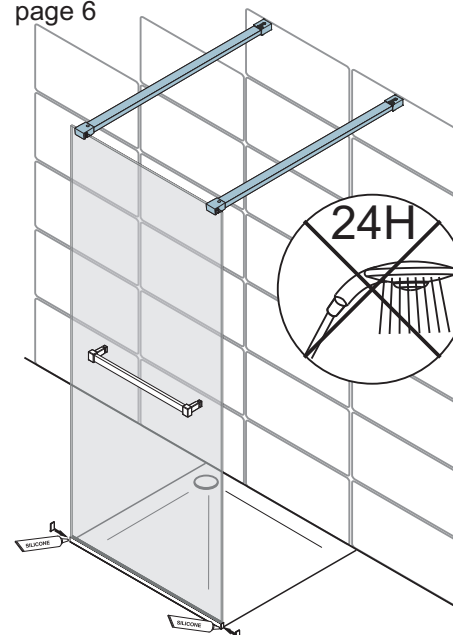
Avant la mise en place de la paroi
prévoir le montage des barres de
stabilisation.



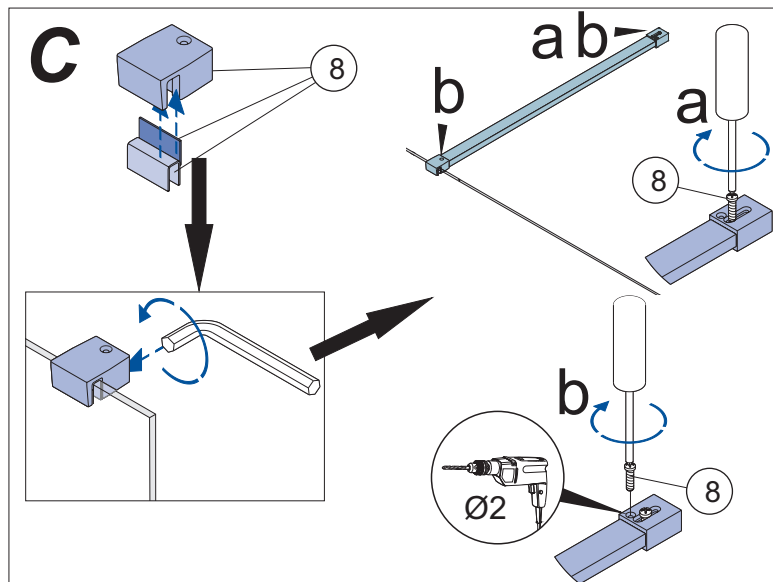
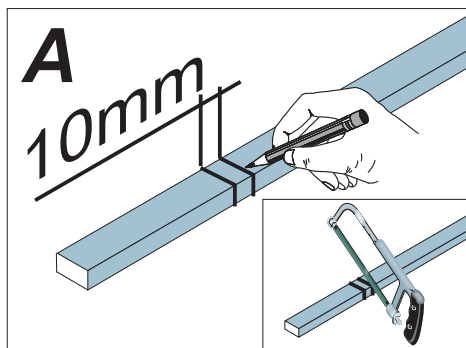
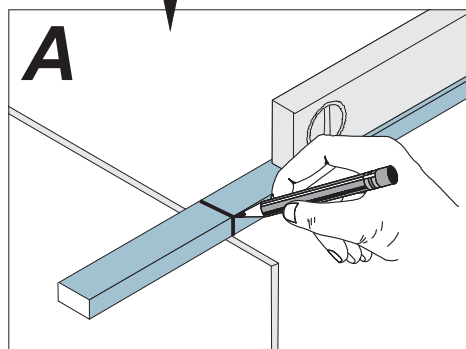
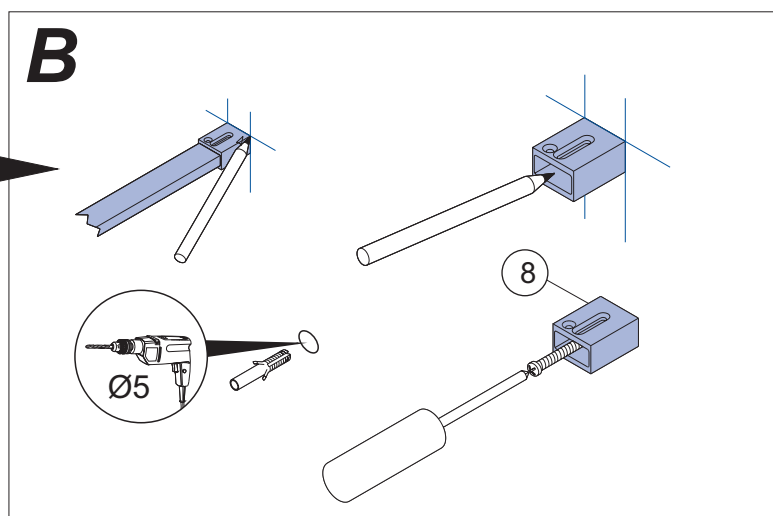
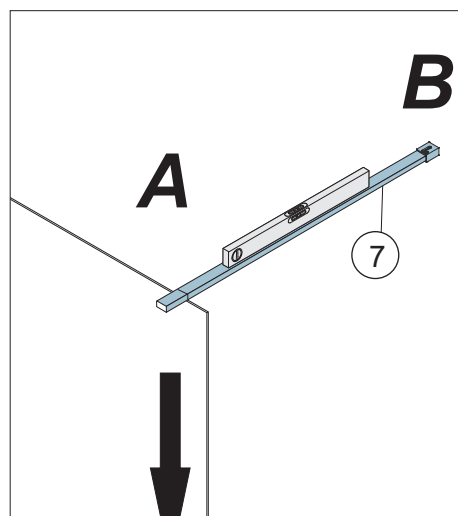
Silicone

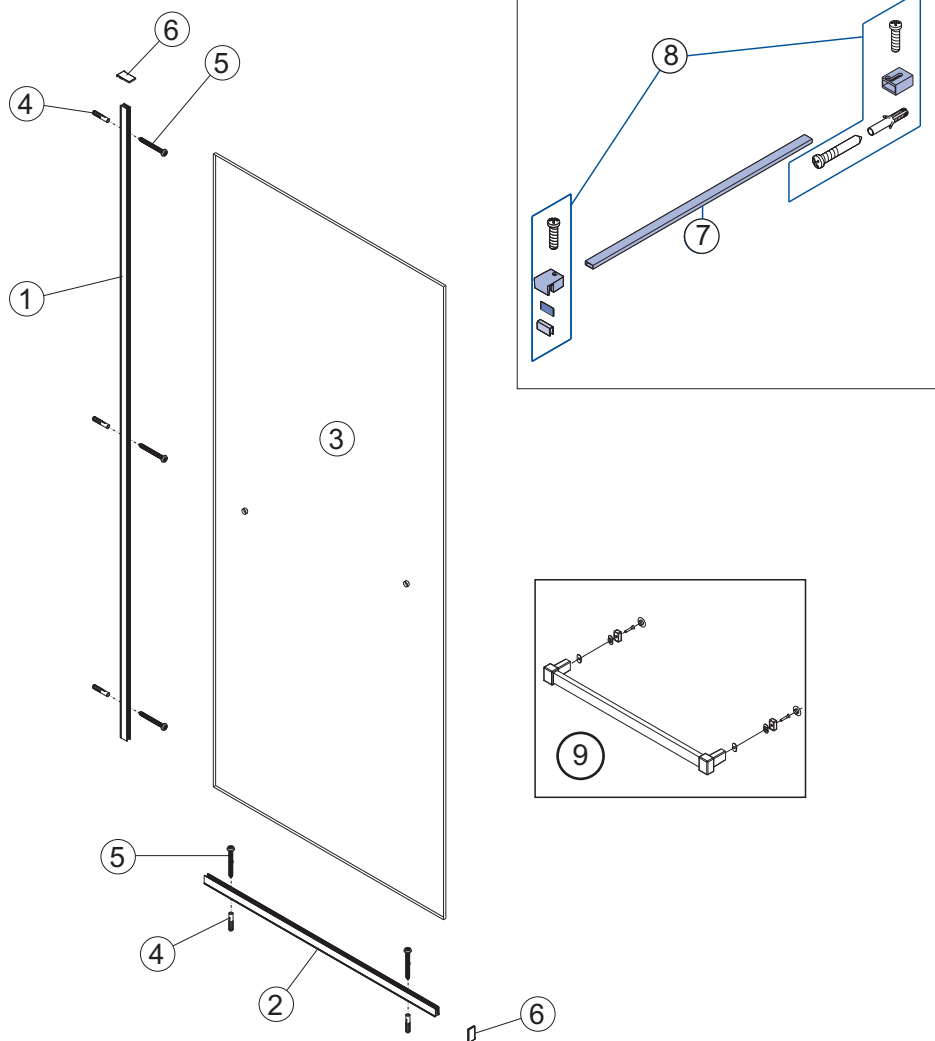


Montage de la barre stabilisatrice
page 6



Barre(s) de stabilisation





Rep	Qté	Désignation	Code
1	1	Profilé montant	standard : SAVT1047STD
			SM : SAVT1047SM
2	1	Profilé traverse	700 : SAVT1048T70
			800 : SAVT1048T80
			900 : SAVT1048T90
			1000 : SAVT1048T10
			1100 : SAVT1048T11
			1200 : SAVT1048T12
			SM : SAVT1048TSM
3	1	Vitrage	700 : L13DJ492033
			800 : L13DJ492133
			900 : L13DJ492233
			1000 : L13DJ492333
			1100 : L13DJ492533
			1200 : L13DJ492433
			SM : L13DJ4001SM33
4	5	Cheville Ø5	TOSA117
5	5	Vis TCL Ø3,5x31,7	TOSA117
6	2	Embout	TOSA117
7	1	Barre de stabilisation	LEWSB150
8	1	Visserie barre stab.	L43591
9	1	Ens. Poignée	700-800-900 : SAVT1038
			100-1100-1200 : SAVT1046
			SM : SAVT1046

Pour toute demande de pièces détachées, indiquer le nom de la paroi,
le repère, la quantité et la référence.



DECLARATION DES PERFORMANCES

PAROIS DE DOUCHE DJANGO A USAGE DOMESTIQUE

N°020DOP2013A

1. **Code d'identification unique du produit type:**
Toutes les références Produit démarrant par le code **L13DJ** identifiant les Parois de Douche de la gamme DJANGO.
2. **Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction :**
Parois de Douche **Leda** de la gamme **DJANGO**.
3. **Usage ou usages prévus du produit de construction:**
Les Parois de Douche **DJANGO** sont destinées à un usage domestique pour l'hygiène personnelle.
4. **Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :**
Leda S.A.S, CS 40252 Samoreau – 77215 AVON CEDEX France – <http://www.leda.eu>
5. **Nom et adresse de contact du mandataire :**
Non Applicable
6. **Système d'évaluation et de Vérification de la constance des performances du produit de construction :**
Le produit identifié aux points 1 et 2 est concerné par le système 4 d'évaluation de la conformité comme défini dans l'annexe ZA de la norme EN 14428+A1 : Révision 2008.
7. **Cas d'un produit de construction couvert par une norme harmonisée, nom et numéro d'identification de l'organisme notifié, le cas échéant:**
Les parois de Douche Leda de la gamme **DJANGO** sont couvertes par la norme européenne harmonisée EN 14428+A1 : Révision 2008. Il n'y a pas d'organisme notifié (système 4).
8. **Performances déclarées :**

Caractéristiques Essentielles	Performance	Norme Harmonisée
Aptitude au nettoyage	Satisfaisant	EN 14428+A1 : revision 2008
Résistance à l'impact / comportement à l'éclatement	Satisfaisant	
Durabilité	Satisfaisant	

Conformément au règlement (UE) N°305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par Sławomir Frycie, Président Directeur Général, à Avon, le 29/08/2013.

SLAWOMIR FRYCIE



TRAITEMENT GLASS PROTECT

Le revêtement Glass Protect est un traitement du verre qui facilite l'entretien des parois vitrées en limitant les dépôts de calcaire, de graisse et de saleté. Le traitement rend la surface du verre hydrophobe et oléophobe. Ainsi, les liquides ou substances aqueux et huileux ou gras sont repoussés et glissent à la surface sans laisser de traces. Le verre a donc des propriétés de déperlance à l'eau, ainsi qu'aux substances grasses, et de ce fait présente des caractéristiques anti calcaires.

Le revêtement Glass Protect est si fin qu'il ne se voit pas à l'oeil nu, il ne modifie pas la transparence du verre : le seul effet visible révélant la présence de ce revêtement, c'est la formation de grosses gouttes d'eau qui glissent à la surface de la paroi et non la diffusion uniforme de milliers de gouttelettes d'eau qui s'accrochent et s'étalent sur la paroi.

A la différence des verres non traités, les verres traités Glass Protect vont être beaucoup plus faciles à nettoyer. **Cela ne signifie pas pour autant que les verres traités Glass Protect ne doivent pas être nettoyés.** Il peut rester des résidus visibles sur le verre après l'utilisation de la douche, notamment de savon. Ces résidus seront plus ou moins importants, et les particules se détacheront plus facilement.

Dans ce cas-là, afin d'assurer la longévité du traitement des parois de douche, il faut absolument respecter les conseils d'entretien et éviter d'utiliser :

- des poudres et des crèmes abrasives
- des nettoyeurs alcalins
- des nettoyeurs caustiques
- des produits acides
- des nettoyeurs désinfectants
- des nettoyeurs vapeur

Ces produits agressifs ne sont pas utiles puisque l'entretien s'effectue très facilement avec des produits doux comme les nettoyeurs neutres qui lavent mais n'attaquent pas le revêtement protecteur des parois de douche.

ENTRETIEN

- Il est possible que le traitement anti-calcaire laisse des traces sur les vitrages, nous vous conseillons de nettoyer ceux-ci après l'installation des parois à l'aide d'un chiffon doux et sec.

- NE PAS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU SOLVANTS.



La société LEDA vous remercie de lui avoir témoigné votre confiance.

- Nos produits sont soumis à de strictes exigences quant à la qualité des matériaux, de la finition et à la sécurité de fonctionnement.
- Pour l'entretien, nous vous conseillons de bien rincer la cabine à l'eau froide après usage pour éliminer les résidus de savon, de shampoing et de gel douche. Nous vous recommandons également l'usage de notre nettoyeur LEDA NET ou à défaut un chiffon imbibé d'alcool à brûler
- Ne pas utiliser de solvants, de produits abrasifs ou de liquide type déboucheur qui risquent de détériorer le receveur et la bonde.
- La lubrification des rails, des charnières et autres pièces mobiles doit être contrôlée périodiquement. Lubrifier si besoin avec de la graisse silicone ou à défaut de la vaseline ménagère.
- Le verre utilisé pour nos produits est un verre de sécurité (norme NF EN 12150-1). En cas de choc, le vitrage se brise en une multitude de petits morceaux sans véritable danger pour l'utilisateur.

GARANTIE CONTRACTUELLE - 2 ANS

Au delà de la garantie légale issue des dispositions de l'art. 1641 et suivants du Code Civil, nous garantissons nos produits contre tous défauts de matière et vices de fabrication, pendant désormais deux ans à dater de leur livraison.

Cette garantie court à dater de la livraison des produits et sous réserve des dispositions ci-après :

- Nos produits doivent être installés et révisés par un professionnel qualifié, lequel s'engage à respecter nos prescriptions et les règles de l'art concernant le montage, l'installation et la révision de nos produits.
- Lorsque nos produits sont destinés à être encastrés, l'installation devra être réalisée de telle sorte qu'ils puissent être retirés ultérieurement, sans détérioration.
- Notre garantie ne couvre pas les défaut et détériorations provoqués par l'usure naturelle des pièces, les intempéries, les dommages causés par la qualité de l'eau et les dommages qui pourraient être la conséquence d'un entretien défectueux.

Compte tenu de ce qui précède, notre garantie sera retirée à tout produit dont l'installation, la mise en oeuvre ou l'entretien n'auront pas été effectués conformément à nos prescriptions, dans les règles de l'art et par un professionnel qualifié, qu'il s'agisse de l'entreprise chargée des travaux ou du personnel affecté à ceux-ci.

En cas de défectuosité des produits reconnue par nos services, notre garantie reste strictement limitée au déclasserement, ou éventuellement au remplacement pur et simple de la pièce défectueuse, à l'exclusion de tous frais et indemnités de quelque nature qu'il soit. Ce remplacement n'interviendra à l'identique que dans les limites de nos fabrications et de nos disponibilités en stock. Dans le cas contraire, nous ne serons tenus qu'au remplacement à l'équivalent. Toute réclamation sera d'autant mieux traitée qu'elle sera détaillée, précise et accompagnée de la facture d'achat et/ou de la facture d'installation.

POUR BENEFICIER D'UNE GARANTIE SUPPLEMENTAIRE D'UN AN.....

Nous vous proposons d'enregistrer votre achat sur notre site internet :

www.leda.eu

Nous pourrions ainsi immédiatement identifier la référence du produit que vous venez d'acquérir et, en cas de demande de pièces détachées, vous servir plus rapidement.

Pour ce faire, sur la page d'accueil, allez dans la rubrique "ENREGISTRER MON PRODUIT"

Vous n'avez plus qu'à renseigner la fiche d'inscription et confirmer pour bénéficier d'un an de garantie supplémentaire

**A
CONSERVER
PAR L'UTILISATEUR**



**BON DE GARANTIE
- 2 ANS -**

Pensez à nous communiquer :

- la référence de votre produit (c'est une suite de chiffres et lettres qui identifie le produit, vous la trouvez sur le catalogue Leda ou sur la facture de votre distributeur) Ex: L13DJ498033

Pensez à conserver l'original de votre facture d'achat (vous devrez nous en fournir une copie lors de votre demande de prise en charge sous garantie).

**Ne retournez ce bon de garantie dûment complété
et accompagné de la facture d'achat du produit
qu'en cas de réclamation.**

NOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL :

VILLE :

- N'oubliez pas de faire apposer le
cachet de votre installateur

Cachet de l'installateur